



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,
~~Madame Caroline LOMBA~~, Monsieur Kévin GOOSENS, ~~Madame Christine BODART~~,
Madame Marie-Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS,
Madame Gwendoline WILLIQUET, ~~Monsieur Damien LOUIS~~,
Monsieur Hugues DOUMONT, ~~Madame Nathalie ELSSEN~~, Monsieur Eddy SARTORI,
Conseillers;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

**6.10. REW - Assemblée générale extraordinaire et ordinaire
du 15 décembre 2023 - Mandats de vote**

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu l'urgence décrétée en début de séance, à l'unanimité des membres présents ;

Vu les articles L1122-20, L1122-24, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1523-12 § 1^{er} et § 1/1 et L3221-5 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) ;

Vu sa décision du 29 avril 2019 de s'affilier à l'intercommunale Réseau d'Energies de WAVRE, R.E.W. S.C.R.L. en abrégé, d'en devenir membre et d'accepter de recevoir, à titre gratuit, une part A au capital de l'intercommunale d'une valeur nominale de 100 € ;

Vu ses délibérations du 29 avril 2019 et du 14 septembre 2020 portant désignation des représentants de la Ville d'ANDENNE aux Assemblées générales de R.E.W. S.C.R.L., à savoir en l'occurrence MM. Françoise LEONARD et Guy HAVELANGE, Echevins, Philippe RASQUIN, Philippe MATTART et Gwendoline WILLIQUET, Conseillers communaux ;

Vu le courriel du 13 novembre 2023 de REW annonçant la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et ordinaire de l'intercommunale le vendredi 15 décembre 2023, à 18h30, en ses locaux sis rue Provinciale, n°265 à 1301 BIERGES ;

Vu l'ordre du jour de ces assemblées, lequel est le suivant :

Assemblée générale extraordinaire :

1. Fixation de l'ordre du jour ;
2. Approbation de la modification des statuts de REW mise en conformité au CSA ;
3. Approbation du procès-verbal de la séance.

Assemblée générale ordinaire :

1. Fixation de l'ordre du jour ;
2. Indépendance des membres du conseil d'administration ;
3. Validation de la liste des nouveaux membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale s'il échet ;

4. Approbation du rapport d'évaluation 2023 portant sur le plan stratégique 2021-2023 et ses propositions d'adaptation ;
5. Approbation d'un plan d'adaptation 2024-2029 ;
6. Approbation du procès-verbal de la séance.

Vu la documentation relative à ces points ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er

Un mandat de vote est donné aux représentants prédésignés pour chacun des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 15 décembre 2023 :

Assemblée générale extraordinaire :

Point 1 : Fixation de l'ordre du jour

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2. Approbation de la modification des statuts de REW mise en conformité au CSA

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 3. Approbation du procès-verbal de la séance

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Assemblée générale ordinaire :

Point 1. Fixation de l'ordre du jour

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2. Indépendance des membres du conseil d'administration

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 3. Validation de la liste des nouveaux membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale s'il échet

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 4. Approbation du rapport d'évaluation 2023 portant sur le plan stratégique 2021-2023 et ses propositions d'adaptation

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 5. Approbation d'un plan d'adaptation 2024-2029

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 6. Approbation du procès-verbal de la séance

Résultat du vote : 25 OUI

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Article 2

L'attention des délégués communaux est attirée sur les dispositions de l'article L1523-12 § 1^{er} du Code de la démocratie locale et de la décentralisation suivant lesquelles les délégués communaux sont tenus de rapporter aux assemblées générales la proportion des votes intervenus au sein du Conseil communal sur chaque point à l'ordre du jour.

Ce mandat de vote est valable pour les assemblées générales extraordinaire et ordinaire programmées le 15 décembre 2023, ainsi que pour toute autre assemblée générale ultérieure, avec les mêmes points à l'ordre du jour, si celles du 15 décembre 2023 ne devaient pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à l'intercommunale R.E.W., ainsi qu'aux délégués communaux.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX



Par le Conseil,

Le Président,

Philippe RASQUIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS

